

COTISATION 2021

Les règlements sont à adresser à :
AJIR
c/o Jean-Louis Berger-Bordes
11-13 avenue Claude Vellefaux 75010 Paris

NOM : PRENOM :

Carte de presse n° : MEDIA :

Adresse :

.....

Tél : Email :

Vous adresse sa cotisation pour l'année 2021 :

50 euros, si votre employeur prend en charge cette cotisation

25 euros, si vous êtes pigiste, retraité(e) ou en recherche d'emploi ou si vous assumez seul le montant

par chèque à l'ordre de l'AJIR

Je désire recevoir un reçu : OUI NON

J'autorise l'Ajir à faire figurer mes coordonnées sur le site de l'Association

Signature :